

La malice d'âo diablo

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 19

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188725>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

que la communication entre les deux rives est rétablie, que les bateaux à vapeur peuvent chauffer et les navires mettre à la voile. Avant que cette formalité ait été remplie, il n'est permis à aucun des bateaux amarrés aux rives de la Néva de naviguer sur ce fleuve.

La débâcle de la Néva a fourni à Victor Hugo le sujet d'une de ses pages les plus éloquents lorsqu'il lui compare le prochain effondrement du second Empire :

« Nous sommes en Russie. La Néva est prise. On bâtit des maisons dessus ; de lourds chariots lui marchent sur le dos. Ce n'est plus de l'eau, c'est de la roche. Les passants vont et viennent sur ce marbre qui a été un fleuve. On improvise une ville, on trace des rues, on ouvre des boutiques, on vend, on achète, on boit, on mange, on dort, on allume du feu sur cette eau. On peut tout se permettre. Ne craignez rien, faites ce qu'il vous plaira, riez, dansez, c'est plus solide que la terre ferme. Vive l'hiver ! vive la glace ! en voilà pour l'éternité. Et regardez le ciel, est-il jour ? est-il nuit ? Une lueur blafarde se traîne sur la neige ; on dirait que le soleil meurt.

» Non, tu ne meurs pas, liberté ! un de ces jours, au moment où l'on s'y attendra le moins, à l'heure même où on t'aura le plus profondément oubliée, tu te lèveras ! — ô éblouissement ! on verra tout à coup ta face d'astre sortir de la terre et resplendir à l'horizon. Sur toute cette neige, sur toute cette glace, sur cette plaine dure et blanche, sur toute cette eau devenue bloc, sur tout cet infâme hiver, tu lanceras ta flèche d'or, ton ardent et éclatant rayon ! la lumière, la chaleur, la vie ! — Et alors, écoutez ! entendez-vous ce bruit sourd ? entendez-vous ce craquement profond et formidable ? c'est la débâcle ! c'est la Néva qui s'écroule ! c'est le fleuve qui reprend son cours ! c'est l'eau vivante, joyeuse et terrible qui soulève la glace hideuse et morte, et qui la brise ! — C'était du granit, disiez-vous ; voyez, cela se fend comme une vitre ! c'est la débâcle, vous dis-je, c'est la vérité qui revient, c'est le progrès qui recommence, c'est l'humanité qui se remet en marche et qui charrie, entraîne, arrache, emporte, heurte, mêle, écrase, noie dans ses flots, comme les pauvres misérables meubles d'une mesure, non-seulement l'empire tout neuf de Louis Bonaparte, mais toutes les constructions et toutes les œuvres de l'antique despotisme éternel ! Regardez passer tout cela. Cela disparaît à jamais. Ce livre à demi submergé, c'est le vieux code d'iniquité ! ce tréteau qui s'engloutit, c'est le trône ! cet autre tréteau qui s'en va, c'est l'échafaud.

» Et pour cet engloutissement immense, et pour cette victoire suprême de la vie sur la mort, qu'a-t-il fallu ? Un de tes regards, ô soleil ! un de tes rayons, ô liberté ! »

Pêche d'ambre.

Messieurs les fumeurs qui aspirent avec délices, dans des tuyaux d'ambre, les odorantes bouffées de la pipe ou du cigare, ne se doutent guère de la peine qu'il faut pour recueillir cette matière jaune

d'une si belle transparence et si agréable aux lèvres.

Au fond de la mer, mélangés à la vase, au sable, aux dépôts de toute sorte, se trouvent des blocs d'ambre, résine fossile, produit de nombreuses générations d'arbres qui se succédèrent jadis sur ces terrains aujourd'hui recouverts par les eaux. Le temps a fait disparaître toute trace de matière ligneuse et les dépôts de résine sont les seuls vestiges qui restent de ces forêts ensevelies sous les flots depuis des milliers d'années. Longtemps on se borna à recueillir les morceaux d'ambre que la mer, par les gros temps, rejetait sur le rivage. Plus tard, on apprit à profiter de certains vents favorables qui, remuant les fonds, enlèvent les morceaux d'ambre entraînés ensuite avec les algues au milieu desquels ils flottent. Des hommes apostés pour guetter l'instant propice, préviennent les travailleurs qui, se jetant à la mer, armés de crocs et de filets, dirigent sur le rivage des masses de goémons où les femmes et les enfants recherchent l'ambre que les touffes marines ont pu charrier. L'emploi de filets trainants, manœuvrés sur les gisements et râclant le fond de l'eau, permet aussi parfois une merveilleuse récolte. On a pêché ainsi des morceaux d'ambre de cinq kilos.

L'ambre ne revêt pas toujours cette belle couleur jaune d'où est venue l'expression : jaune comme de l'ambre ; mais parfois certains morceaux offrent une teinte verte, violette ou rouge.

La malice d'ao diablo.

« N'ia què lo premi pas que cotè », se dient lè dzeins bin einteinchounâ et que ne volliont pas sè laissi allâ à mau fèrè ; et ma fâi l'ont bin réson, kâ on iadzo qu'on a mozu à oquiè, l'est rudo molési dè sè rateni ; na pas que s'on est prâo fermo que po ne jamé coumeinci, on n'a jamé à s'ein repeintrè.

Lâi avâi on iadzo on brâvo villio capucin qu'étâi bin la pe brâva dzein que lâi aussè su la terra, kâ jamé nion n'avâi pu lâi fèrè lo pe petit reproudz po quiet que sâi ; bin lo contréro : l'étâi on hommo dè bon conset et que tsacon recriâvè et respettâvé. Ma lo diablo, qu'est adé dzalâo su cliâo que vont bin, et que tint à ein avâi cauquiès bons dein son troupe (kâ fâ pou dè cas dè tota la cacibraille que rappertsè coumeint vâo), lo diablo, don, qu'avâi einviâ dè recrutâ lo capucin, étâi adé à lo mau conseilli et à lâi mettrè dein la téta dâi crouiès z'idées ; mâ lo capucin tagnâi bon et lo diablo étâi tot couïon. Portant cein finit par eimbétâ lo capucin d'étrè dinsè tormeintâ, et lo Satan, que s'ein apéçut, sè décidâ d'allâ li mémo lâi fèrè 'na vesita. Fut prâo mau reçû ; mâ après s'étrè tsermailli prâo grand teimps, lo Satan lâi fe :

— Eh bin acutâde : N'ia pas ! m'ein vé pas dinsè. Vo baillo à choisi eintrè trâi z'affèrès ; se vo z'ein fédè iena, vo laisso tranquillo po lo restant de voutra viâ.

— Eh bin, quiet ? se repond lo capucin, po s'ein débarrassi, kâ coumeincivè à étrè eimbétâ.

— Vo soulâ on iadzo, tiâ cauquon, âo bin contâ fleurette à n'a fenna mariâie.

Ma fâi, lo capucin n'étâi pas trâo conteint dè cliâ

proposéchon ; tot parâi, po être débarrassi dè ellia pesta dè Lucifai, sè peinsà que n'iarâi petètrè pas grand mau à preindrè 'na torniola onna né ; mà que po tià ao po alla eimbéguinâ onna gaupa, lâi faillâi pas sondzi, et repond ao diablo que sè decidâvè à sè soulâ on iadzo.

On dévai lo né, don, sè met à fifâ dou ao tràï demi litres et on part dè verro dè mame, et on iadza allumâ, s'èin va onco demandâ quartetta à la pinta dâo veladzo, iò trovâ la carbatière tota soletta. Ma fâi, lo liquido fasâi se n'effé, et lo gaillâ coumeincâ à être dié qu'on tienson et à tsantâ dâi godriolès, que la carbatière n'èin revegnâi pas, et ao momeint iò tapâvè onco po quartet et que la fenna vint preindrè la botollhie, lo gaillâ l'eimpougnè pè la taille et la volliâvè remollâ sur lè duès djoutès. Ao trafi que cein fe, lo carbatier arrevè, et quand vâi lè pouetès manârès d'âo capucin, lâi vâo chàotâ dessus po ein débarrassi sa fenna. Mà l'autro, que lo vâi veni, eimpougnè 'na botollhie d'on litre, qu'étâi restâie su la trabilia et la lâi épèclliè su la téta. Lo carbatier, éterti su lo coup, s'étâi lè quatre fai ein l'air, sein rebudzi. La fenna coumeincè à sielliâ ; lè dzeins arrevont et lè gendarmes assebin, qu'èinminont lo pourro coo ein preson ; et l'est dinsè qu'a fini ellia pararda, iò n'ia z'u què lo diablo dè conteint, po cein que n'ia zu què dâo mau po lè z'autro, et que l'a pu fèrè on assassin de 'na brava dzein, et cein montrè que cein que ne parâit qu'on tot petit pétsi no pâo menâ à la pe granta perdechon.

Le roman du caniche.

III

Le troisième des « admissibles » était le baron Henri Cochard de la Cochardière. Si les deux précédents frisaient la quarantaine sans l'avouer, celui-là, qui la coiffait, n'en rougissait pas, et c'était déjà une bonne note. Des agréments qu'il pouvait avoir possédés dans sa jeunesse, il ne lui restait qu'une tournure très distinguée ; mais il ne cherchait pas à réparer des ans l'irréparable outrage : très correct, mais très simple dans sa mise, il arborait franchement sa calvitie précoce et laissait quelques fils d'argent diaprés librement sa barbe et ses moustaches noires ; enfin, loin de témoigner d'un empressement que son âge pouvait rendre ridicule, il s'était toujours montré réservé, silencieux, laissant à ses seuls regards le soin de manifester à la charmante veuve les sentiments qu'elle lui avait inspirés ; si discret, en un mot, que celle-ci l'avait baptisé « son pauvre honteux. »

En cette qualité, M. de la Cochardière méritait évidemment qu'on s'intéressât à lui ; Mme de la Frugeraie le lui prouva en l'accueillant avec un empressement bien fait pour l'encourager à multiplier ses visites. Le pauvre honteux se montra effectivement fort assidu à l'hôtel. L'éloquence de ses regards devint de plus en plus significative ; il devait compter sur elle, car il s'en tenait là, ce qui ne l'empêcha pas de faire de grands progrès dans l'esprit, sinon dans le cœur, de la veuve.

Mis en possession d'une grande fortune par la mort de ses parents, M. de la Cochardière avait passé sa vie à voyager ; il avait parcouru les deux hémisphères, et son intelligence élevée avait tiré grand profit de ce qu'il avait vu. Sa conversation, pour être sérieuse, n'en était pas moins attachante ; il savait si bien relever par des

anecdotes ses observations sur les mœurs des populations qu'il avait traversées que, malgré ses antécédents un peu frivoles, son interlocutrice ne se lassait pas de l'entendre causer ; il causa tant, il causa si bien, qu'au bout d'un mois d'assiduités, Mme de la Frugeraie commençait à voir dans l'ancien voyageur celui qui était destiné à réaliser le mari idéal qu'elle avait rêvé.

Cependant, comme elle n'avait point oublié combien les apparences pouvaient être trompeuses, elle voulut encore se renseigner sur ce que pouvaient couvrir des dehors aussi rassurants.

Décidée à ne pas s'en tenir aux bruits des salons, elle confessa ses appréhensions à son notaire, en le suppliant de ne point l'abandonner dans une circonstance aussi critique et sans lui dissimuler combien elle tenait à être initiée aux plus minutieux détails de l'existence présente et passée de celui auquel elle serait peut-être attachée par un lien éternel.

D'abord légèrement embarrassé, le tabellion finit par répondre qu'il ne voyait guère que Tricoche qui pût se charger d'une mission aussi délicate. A ce nom, Mme de la Frugeraie ne put retenir un mouvement de joie, car elle-même avait songé au célèbre policier *in partibus* et le sentiment des convenances l'avait seul décidée à recourir à un intermédiaire officiel. Le notaire, qui n'était pas insensible à la perspective d'un contrat opulent, lui ayant proposé de se charger de la démarche, la veuve sortit immédiatement de son agenda un questionnaire préparé à l'avance et le pria, en rougissant un peu, de le remettre à cette providence des familles et des créanciers.

Une dizaine de jours après, son papier lui revenait, un peu crasseux et maculé, mais avec des réponses aussi catégoriques que laconiques. Nous nous bornerons à en donner quelques échantillons :

M. le baron de la G... a-t-il eu beaucoup de maîtresses ? — M. le baron a longtemps parcouru le monde.

M. le baron reçoit-il des femmes dans son hôtel ? — Sa blanchisseuse tous les lundis.

De quoi se compose la domesticité de M. le baron ? — Elle est exclusivement masculine.

Quels salons fréquente M. le baron ? — Celui de la vicomtesse de la Frugeraie, où, depuis deux mois, il se présente toutes les après-midi à quatre heures.

Connait-on à M. le baron quelque affection ancienne ou récente ? — Une seule, et c'est un chien caniche noir, répondant au nom de Fido, qui en est l'objet.

Si le bon Tricoche eût été présent lorsque sa cliente prit connaissance du résultat de ses investigations, il est probable qu'il eût vu doubler ses honoraires, tant elle en était satisfaite. Elle tenait donc enfin le mari phénix qu'elle avait eu tant de peine à découvrir !

(A suivre.)

G. DE CHERVILLE.

A Pâques ou à la Trinité. — Savez-vous d'où vient la phrase proverbiale rendue populaire par la fameuse chanson de Marlborough : *A Pâques ou à la Trinité* ? Elle remontait aux temps où les rois, obligés de faire des emprunts, étaient fort souvent empêchés de tenir les engagements pris pour les rembourser.

On a des ordonnances du treizième et du quatorzième siècle par lesquelles les rois de France promettaient de rembourser les sommes empruntées par eux, soit à Pâques, soit cinquante-six jours après, à la fête de la Trinité. Après bien des déceptions, les créanciers en arrivaient à ne plus compter sur ces échéances comme sur des échéan-